

dossier DE PRESSE

Samedi 10
Octobre
2015

À l'heure de la grande Normandie, la Métropole met en valeur l'historique « Chemin de Rouen » vers le Mont-Saint-Michel

La Métropole travaille activement à la valorisation de son patrimoine naturel et culturel, notamment à travers le développement d'itinéraires de randonnée. Après le Chemin de Compostelle, la Métropole a choisi de redynamiser un autre itinéraire emblématique : le chemin vers le Mont-Saint-Michel.

L'histoire du chemin

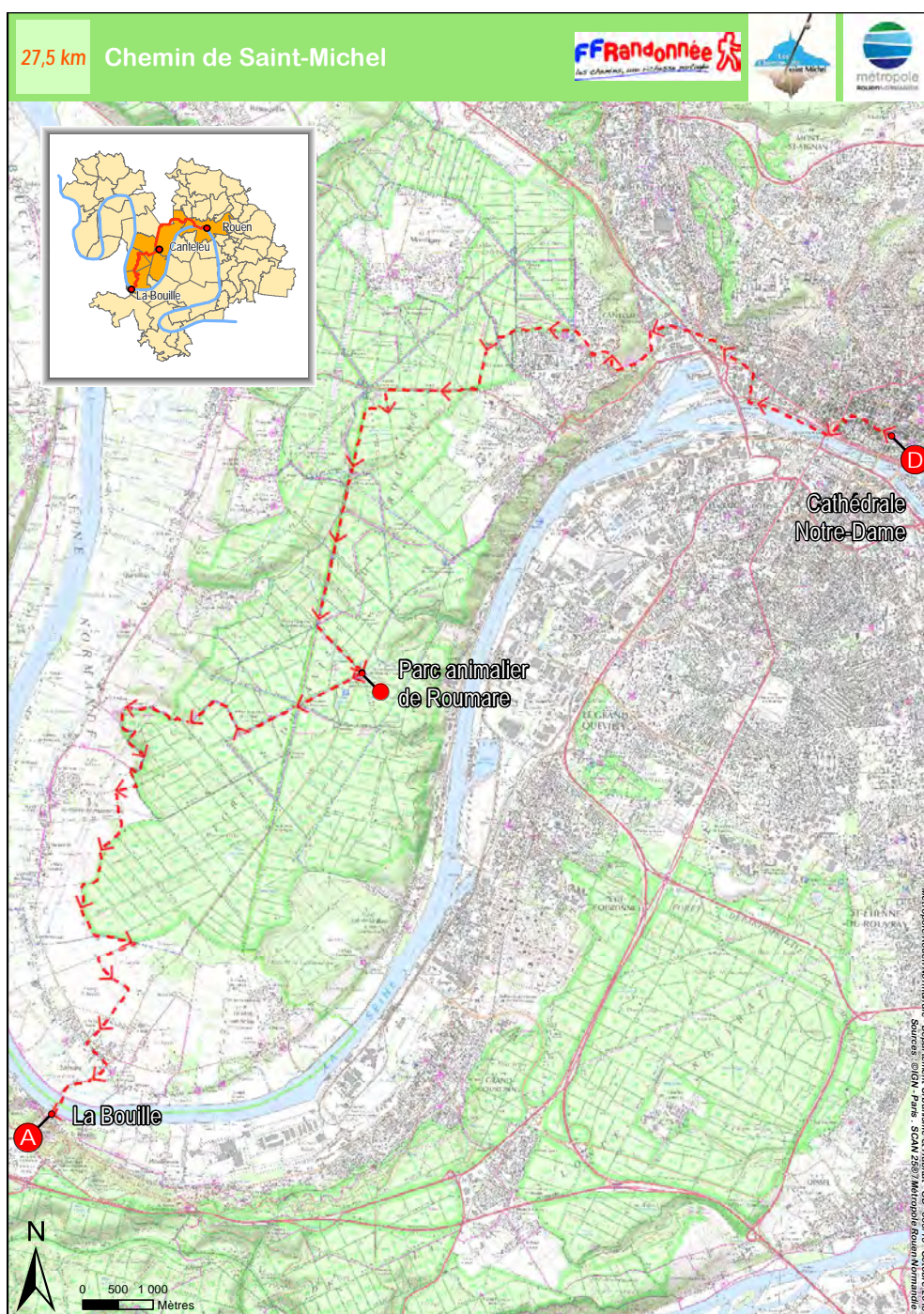
Rouen était au Moyen-Âge un point de passage très fréquenté par les pèlerins venus du Nord de l'Europe souhaitant se rendre au Mont Saint-Michel. Deux itinéraires « les chemins des Duc de Normandie » ont été retracés par l'association Les Chemins de Saint-Michel, l'un au départ de Rouen (le chemin de Rouen), l'autre au départ de Caen (le chemin de Caen). Les écrits de l'exécuteur testamentaire d'un chanoine de Rouen qui a effectué ce trajet à la fin du XV^{ème} siècle ont permis de recréer ce chemin en suivant les anciennes voies de communication



L'itinéraire traverse la forêt de Roumare en suivant le GR2 (sentier de grande randonnée de la Fédération Française de Randonnée Pédestre) et emprunte le bac de Sahurs - La Bouille.

dossier DE PRESSE

Les communes concernées sur la Métropole sont : Rouen, Canteleu, Val-de-la-Haye, Quevillon, Saint-Pierre-de-Manneville, Sahurs et La Bouille.



dossier DE PRESSE

L'itinéraire proposé est donc le résultat d'un croisement entre les anciens grands chemins et les récits de pèlerins. Il a une dimension patrimoniale et touristique.

Dans le cadre de la valorisation de cet itinéraire, un travail est actuellement mené par la Métropole, Saint-Pierre-de-Manneville et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour ré-ouvrir un chemin rural, ce qui permettra à terme d'améliorer la qualité du cheminement, en renforçant le pourcentage de chemins empruntés.

Le partenariat avec l'Association « Les chemins de Saint-Michel »



Fondée en 1998, l'Association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel » est chargée de retrouver et de promouvoir les anciens chemins de pèlerins au Mont-Saint-Michel, de créer à partir de ces chemins une animation culturelle, touristique et de contribuer à l'émergence de projets.

À la suite de recherches historiques, l'Association a réhabilité neuf itinéraires totalisant aujourd'hui plus de 3 500 km de chemins balisés ouverts au public dont 1 600 en Normandie.



dossier DE PRESSE

L'Association et la Métropole Rouen Normandie se sont donc associées pour dynamiser à nouveau ces chemins.

L'Association assure le balisage du chemin et organise des événements et des animations sur les chemins de Saint-Michel dans le territoire de la Métropole.



La Métropole, quant à elle, intègre dans ses chemins de randonnées le « Chemin de Rouen ». Rouen Normandie Tourisme et Congrès propose aux randonneurs le « carnet du miquelot » (carnet du pèlerin de Saint-Michel), pour le faire tamponner, symbolisant ainsi le passage dans la ville départ du chemin.

L'objectif commun est de favoriser le cheminement des randonneurs sur le territoire de la Métropole.

Un chemin tout tracé par un clou !



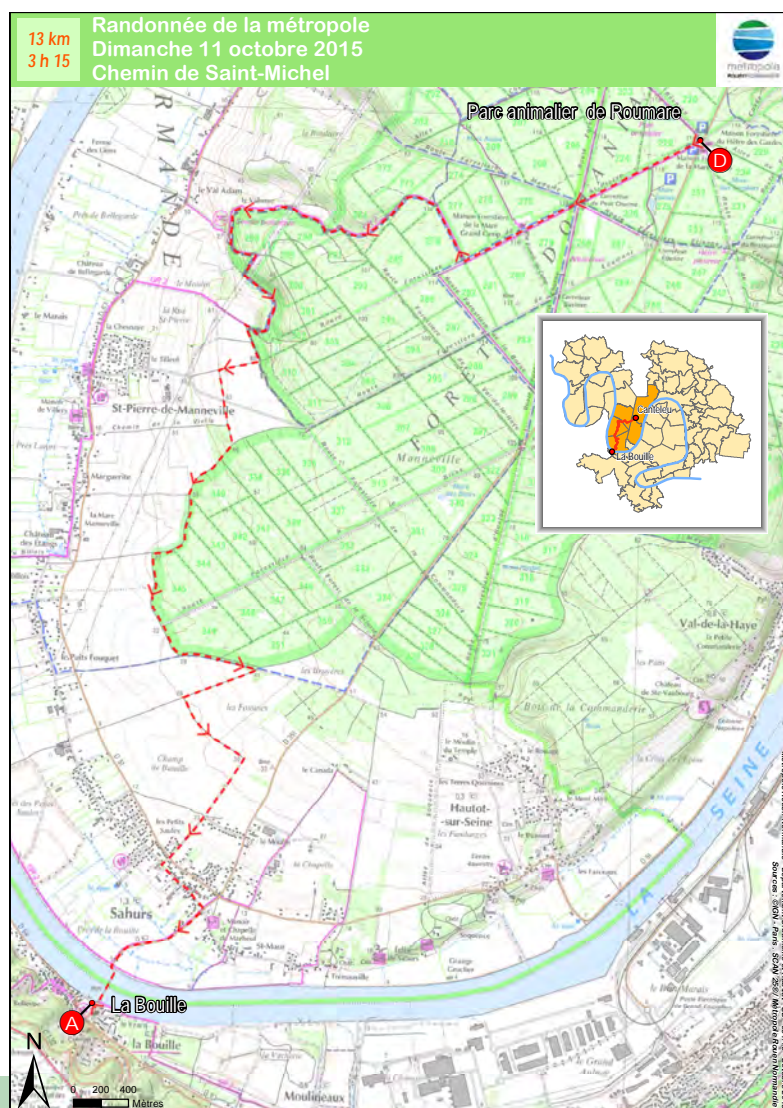
Pour matérialiser le point de départ de l'itinéraire, un clou va être posé place de la Cathédrale, à proximité de Rouen Normandie Tourisme et Congrès.

Ce symbole identifiera l'Office de Tourisme comme lieu de renseignement pour les randonneurs – pèlerins. Ainsi, les randonneurs pourront officialiser leur passage à Rouen en faisant tamponner leur carnet avec un tampon spécifiquement créé pour ce chemin.

dossier DE PRESSE

Pour célébrer la réouverture de ce chemin historique, la Métropole propose, dès le 11 octobre, une randonnée de 14 km sur le tronçon entre le parc animalier de Roumare et la Bouille. Organisée en partenariat avec l'Association "Les Chemins de Saint-Michel", cette marche sera ponctuée de commentaires historiques.

Le programme de cette randonnée :



Rendez-vous au parc animalier de Roumare à 9h30 (accès par la route D351 - Canteleu)

Pause déjeuner à Sahurs

Balade à la Bouille après une traversée de la Seine en bac

Retour à Sahurs à 17h pour rejoindre le car qui ramènera les participants au parc animalier (arrivée prévue vers 17h30).

dossier DE PRESSE

Inscription :

Inscription gratuite, dans la limite des places disponibles.

Formulaire d'inscription en ligne sur le site www.metropole-rouen-normandie.fr

Se munir, le jour J, du formulaire d'inscription à imprimer.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr